

0630052P  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE C. ET P. VIRLOGEUX  
1 RUE DU GENERAL CHAPSAL  
63201 RIOM CEDEX  
Tel : 0473646100

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : REMISES DE PRIX CONCOURS ELOQUENCE 2021/2022

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Alain Cheraa

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

REMISE DE PRIX dans le cadre du concours d'éloquence 2021/2022

Un concours d'éloquence est organisé par deux Professeurs de l'établissement : Madame BERTHET et Monsieur MEENS. Dans ce cadre, Il est envisagé de récompenser les trois meilleures prestations d'élèves. Ces récompenses prendraient la forme de bons d'achats de 15 €, 25 € et 35 € dans une librairie de Riom.

Le chef d'établissement sollicite l'accord du conseil pour prendre en charge cette dépense sur le budget de l'établissement

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0